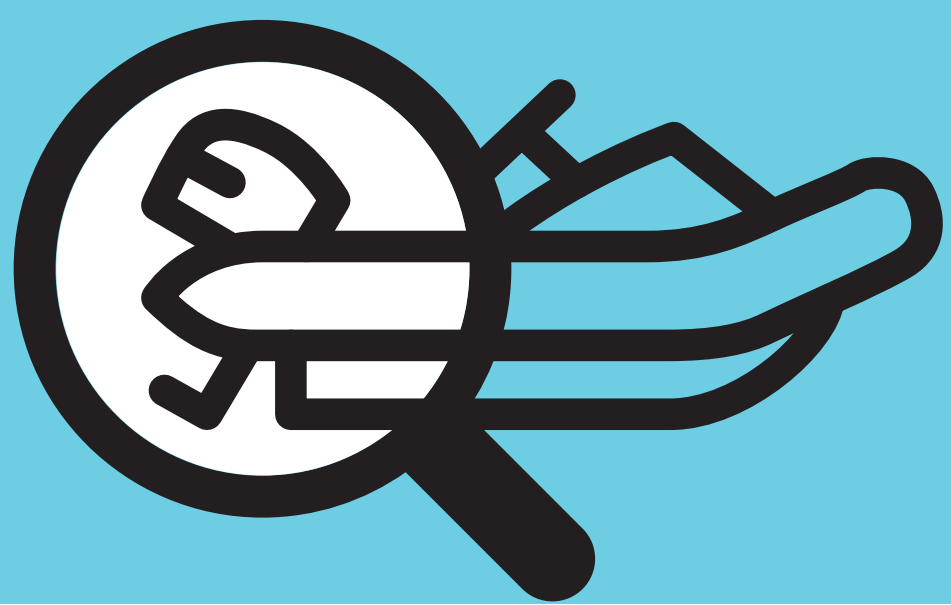


ÊTES-VOUS CERTAIN D'ÊTRE SEUL À BORD ?

Les équipements nautiques sont l'une des principales causes d'introduction et de propagation de plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) telles que le myriophylle à épis déjà présent sur le territoire.



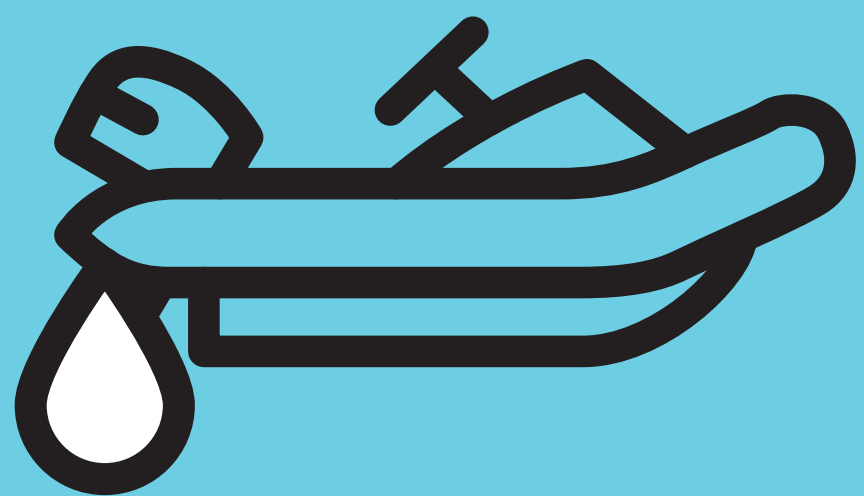
Freinez son introduction en appliquant ces 4 étapes faciles loin d'un plan d'eau



ÉTAPE 1 INSPECTEZ vos équipements nautiques



ÉTAPE 2 RETIREZ les boues et végétaux et JETEZ-les loin du plan d'eau



ÉTAPE 3 VIDEZ l'eau (cale, moteur, vivier, etc.)



ÉTAPE 4 LAVEZ votre équipement nautique à l'eau chaude, à haute pression ou laissez sécher pendant 5 jours

RÉPÉTEZ ces étapes à chaque fois que vous changez de plan d'eau.

Projet rendu possible grâce au soutien financier de :



Myriophylle à épis



Obtenez plus d'informations au www.cara.qc.ca ou écrivez-nous au myriophylle@cara.qc.ca

Signaler les PAEE sur *Sentinelle* : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm>

